

Initiatives ministérielles

Nous ferons tout notre possible pour donner suite à cette question sur les membres de la tribune des journalistes et sur la nature de leur contrat.

M. Nunziata: Madame la Présidente, j'aurais besoin qu'on éclaire ma lanterne. Je croyais que le délai de réponse prévu dans le Règlement était de 45 jours.

Le député peut-il me dire quelles sont les ramifications de cette règle? Est-ce une règle absolue? Peut-on s'attendre à ce que le gouvernement réponde aux questions en temps voulu, c'est-à-dire dans un délai de 45 jours?

M. Cooper: Madame la Présidente, le gouvernement s'efforce toujours de respecter le délai de 45 jours. Mais cela nous est parfois impossible, surtout quand, comme dans ce cas-ci, on nous demande de recueillir des données dans tous les ministères et organismes fédéraux, ce qui n'est pas une mince affaire, car, si les ministères sont nombreux, les organismes gouvernementaux le sont encore plus.

À ce stade-ci, le député peut, s'il le veut, renvoyer la question pour débat ultérieur. Nous nous ferons alors un plaisir de coopérer. Autrement, il peut me croire sur parole; je vais poursuivre mes efforts pour obtenir la réponse qu'il demande.

Mme le vice-président: Le gouvernement a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire.

Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI SUR LES IMMEUBLES FÉDÉRAUX

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Loisel: Que le projet de loi C-3, Loi concernant l'acquisition, la gestion et l'aliénation des immeubles du domaine public fédéral, soit lu pour la troisième fois et adopté.

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River): Madame la Présidente, j'aimerais vous saisir d'un aspect bien précis du projet de loi. Il concerne la communication des

détails de ce genre de transaction, une fois l'aliénation réalisée.

Avant d'en finir, je crois que je vais me fâcher à nouveau. Je vais me fâcher, parce qu'à mon avis, et je ne siège à la Chambre que depuis trois ans, cet article du projet de loi est probablement la mesure la plus rétrograde à avoir jamais été proposée en ce qui concerne l'obligation de rendre compte.

J'exhorte les contribuables, les actionnaires du Canada, à être vigilants.

Ce projet de loi régit la procédure en vertu de laquelle l'État gère et dispose des biens immobiliers du Canada, et je vous assure qu'ils sont nombreux. Il s'agit en grande partie de biens que nous conservons pour maintes raisons diverses. Il peut s'agir aussi bien de parcs nationaux comme d'immeubles à bureaux, ou de terrains que le gouvernement fédéral a achetés pour d'éventuels besoins militaires. Ils sont utilisés à des fins multiples qui sont, à quelques exceptions près, utiles et sages. Les critiques, qui surgissent à l'occasion, concernent la façon dont ils sont gérés.

Lorsque notre gouvernement décide de se départir de ces biens immobiliers, il déclenche habituellement un processus où les fonctionnaires jouent un rôle décisionnel, à l'issue duquel ils décident si ces biens doivent être vendus ou non. Selon la décision, le bien peut alors être aliéné. Il peut être offert à l'encan ou bien vendu par appel d'offres, mécanismes qui ont tous pour but de permettre au gouvernement d'obtenir un prix représentatif du marché.

Je n'ai rien contre le principe en soi. Mes objections concernent surtout le manque de transparence, une fois la transaction effectuée, l'absence de mécanismes qui pourraient permettre au public de savoir comment l'aliénation s'est réalisée et à qui elle a profité.

Permettez-moi de rappeler à la Chambre deux cas où des biens de l'État avaient été aliénés et où le gouvernement a carrément refusé, malgré de multiples demandes, de révéler aux contribuables et au Parlement les détails du marché. Je vais vous parler des deux. La première concerne la vente des actions de de Havilland à la société Boeing. Ces actions ont été cédées par décret du conseil. Je signale aux lecteurs ou aux auditeurs des débats que le gouverneur en conseil regroupe tous les ministres du